



Capacité d'Angiologie

Capacité Médecine Sciences, Technologies, Santé
Mention d'Angiologie

L'Angiologie correspond à un besoin de formation de praticiens possédant une expertise clinique dans le domaine des maladies vasculaires périphériques (artérielles, veineuses, lymphatiques et microcirculatoires), et maîtrisant les techniques diagnostiques et thérapeutiques s'y rapportant.

Le diplôme délivré certifie l'acquisition de connaissances étendues dans le domaine de la pathologie vasculaire périphérique.

Pour qui ?

Conditions d'admission

Sont admis à s'inscrire :

- > Les titulaires du diplôme français de Doctorat en Médecine,
- > Les titulaires du diplôme de Médecine Étranger permettant l'exercice de la médecine dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine des candidats conformément à l'article 3 de l'arrêté du 25/07/86 J.O n °180 fixant la réglementation des capacités en Médecine.
- > L'inscription est subordonnée à la **réussite d'un examen probatoire**. Cet examen comporte une épreuve écrite (notée sur 20) et une épreuve orale (notée sur 20) portant sur les connaissances générales en médecine.

Envoyer un CV et une lettre de motivation au coordonnateur : **Dr. Christian BOISSIER**

Programme

Les enseignements théoriques sont organisés sous la forme de 6 modules obligatoires :

- > Artériopathies périphériques
- > Artériopathies supra-aortiques et cervico-encéphaliques
- > Maladies veineuses
- > Maladies lymphatiques
- > Microcirculation clinique
- > Hémodynamique et explorations vasculaires périphériques.

Les étudiants admis au probatoire de la Capacité d'Angiologie à Saint-Étienne doivent effectuer leur stage à temps plein pendant leurs deux années de leurs études dans les services validant sous la responsabilité des chefs de service :

- Service de Médecine Vasculaire, Angiologie et Explorations Fonctionnelles : Docteur Ch. BOISSIER.
- Service de Chirurgie Cardio-Vasculaire : Professeur JP FAVRE.

Coût de l'inscription

Tarifs 2015/2016 : Inscription principale : 391 € -
2ème inscription : 260 € - Médecine préventive : 5,10
€ - Sécurité sociale : 215 €